



Cercle de fermières Saint-Gilbert

www.cfqstgilbert.org

Travaillons en équipe avec nos membres

Le thème 2025-2026 des CFQ!

PROCHAINE RÉUNION ET REPAS DES FÊTES

Pour notre dernière réunion mensuelle de 2025, nous vous proposons de faire notre rencontre dans le cadre d'un brunch :

Dimanche le 14 décembre 2025

À 11h00

Au restaurant Le Chavigny

Afin d'effectuer la réservation pour notre groupe, merci de confirmer votre présence auprès de Carmen au 418 268-8948 ou de Francine au 418 326-2535 au plus tard le 5 décembre.

INVITATION AU PROCHAIN ATELIER :

CONFECTION DE SAC DE COLLATION ET SOUS-PLAT POUR MICRO-ONDES

Cet atelier vous est proposé et permettra de voir la technique de pose d'une fermeture éclair et de confection de pinces.



L'ATELIER AURA LIEU :

Samedi le 22 novembre, de 9h30 à 11h30

Au local des Fermières.

BIENVENUE A TOUS!

Au plaisir de vous voir au restaurant le 14 décembre prochain!



Élaine Loranger, responsable des communications

100 ans de savoir à partager



À L'AGENDA

Prochaine séance du conseil :

1^{er} décembre

Illumination du sapin :

6 décembre

Séance d'adoption du budget :

15 décembre

Parade du Père-Noël :

20 décembre



Le Gilbertain

Novembre 2025

À lire ce mois-ci :

- Détails sur l'arrivée du Père-Noël à Saint-Gilbert
- Mot du maire, Pierre Rivard
- Avis public du nouveau rôle d'évaluation

Retrouvez-nous sur le Web et suivez-nous sur Facebook!

www.saint-gilbert.ca

Mot du maire

Merci à tous de votre confiance.

Merci d'avoir voté à 75%, c'est un signe évident que vous avez votre municipalité à cœur.

Félicitations aux nouveaux membres du conseil municipal, ensemble nous travaillerons pour l'avenir de Saint-Gilbert.

Un grand merci à ceux qui quittent : Daniel Perron, Huguette Chalifour, Luc Gignac et Raymond Groleau, après avoir su garder le phare toutes ces années. Votre engagement et votre dévouement auront tracé la voie au nouveau conseil municipal.

Mon désir de m'investir dans la vie municipale vient de mon envie d'améliorer les choses. Que ce soit au niveau économique ou autre, Saint-Gilbert n'est pas qu'un petit village ; c'est une énergie collective, c'est notre vie, notre avenir. Nous avons des ressources non exploitées, nous avons notre fierté à rester indépendant.

Petit, on peut voir grand.

Petit, nous pouvons avoir des idées et des projets d'avenir intéressants.

J'arrive avec une certaine expérience de travailleur et de bâtisseur et mes actes seront toujours en fonction du bien municipal.

Je suis un homme de peu de mots, bien meilleur avec mon marteau mais je serai là pour vous, présent et actif.

Pierre Rivard

Maire de St-Gilbert.

Une bonne nouvelle : très bientôt, nous aurons des terrains résidentiels prêts à vendre.

Une pensée pour notre doyen, Yvon Julien, qui nous a quitté le 23 septembre 2025 à l'âge honorable de 92 ans. Tous se souviennent de Yvon dans son camion.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE ST-GILBERT

Avis de convocation

Le conseil d'administration vous invite à son assemblée générale annuelle de la CDESG qui aura lieu mardi le 9 décembre 2025 à 19 heures au centre municipal de St-Gilbert.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de L'AGA du 9 décembre 2024
6. Réalisations de la Corporation
7. Dépôt des rapports financiers
8. Nomination du vérificateur
9. Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs de l'élection
10. Rappels des règlements généraux concernant l'élection
11. Lecture des mises en candidatures
12. Election des administrateurs
13. Désignation des officiers du conseil d'administration
14. Présentation des nouveaux membres du conseil
15. Mot du président(e) élu(e)
16. Autres sujets
17. Levée de l'assemblée

Bienvenue aux citoyens !

Josée Normand

Présidente de la CDESG

Publicités

POULAILLER
PORTN' EUF

Depuis 2018, nous produisons des œufs bruns et les distribuons à travers différents points de vente de la région.

Notre ferme, c'est 1330 poules en liberté qui produisent plus de 700 douzaines par semaine.

Nous avons également un kiosque à la ferme, ouvert à l'année. On y retrouve nos œufs, nos poulets de grain ainsi que plusieurs autres produits de Portneuf.

Visitez-nous!
8, Chemin Petitclerc, Saint-Alban, QC
poulailleurportneuf@hotmail.com 418-326-1335
Ouvert tous les jours, de 9h à 18h

You have or you work in a food store, a restaurant or a transformation company?
We are looking for new points of sale to sell our eggs and new partners who want to cook them. If you are interested, contact us now.

ÉCONOLOGIS - Un programme GRATUIT pour économiser l'eau et l'énergie

Vous êtes locataire ou propriétaire à revenu modeste? Profitez gratuitement de :

- Pommeaux de douche à débit réduit
- Aérateurs pour robinets
- Sabliers de douche de 5 minutes
- Conseils personnalisés pour réduire la consommation d'énergie
- Calfeutrage, coupe-froid aux portes et isolation des prises électriques
- Une trousse écoénergétique offerte gratuitement



Vérifiez votre admissibilité et Inscrivez-vous sur le site du gouvernement du Québec au : Québec.ca/Éconologis

Ce service est offert GRATUITEMENT par le mandataire ExpertBâtiment : 1-844-303-7333.

Rappel des numéros utiles à retenir

- 211 Services communautaires et publics
- 511 État du réseau routier
- 811 Info-Santé (non urgent)
- 911 Service d'urgence

Des nouvelles de la FADOQ Saint-Gilbert



Bonjour à toutes et à tous,

Un DERNIER RAPPEL pour le **DÎNER DE NOËL** de notre CLUB qui aura lieu le **DIMANCHE 30 NOVEMBRE** à 11h30 à la Salle du Centre Municipal de Saint-Gilbert.

Nous vous invitons à ce **BRUNCH** qui vous sera servi par Mme Julie Carignan (Buffet du Rapide) et son équipe.

Pour réservation,appelez Mme Ghislaine Marcotte au numéro: 418 268-8119 au plus tard le **LUNDI 24 NOVEMBRE**. Le coût est de 25 \$ par personne (taxes et pourboires compris) payable à l'entrée.

Après le repas, il y aura un **BINGO** avec cadeaux (cartes de bingo gratuites) ainsi qu'un tirage **MOITIÉ-MOITIÉ** (vente de billets) au profit de la FADOQ de SAINT-GILBERT.

Ce sera aussi une occasion de constater les rénovations (cuisine et salle de bain) de notre centre municipal.

Les réunions du club feront relâche pour le mois de décembre et reprendront en janvier.

Surveillez le prochain Gilbertain de décembre.

On se donne donc rendez-vous **DIMANCHE 30 NOVEMBRE**.

Au plaisir de se rencontrer,

Raymond Groleau, président.

Municipalité de Saint-Gilbert | 110 rue Principale, Saint-Gilbert (QC) G0A 3T0

Bureau ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 10:00 à 12:00 et de 13:00 à 15:00.

Tél. : 418 268-8194 | info@saint-gilbert.ca



Municipalité de Saint-Gilbert

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT

RÔLE TRIENNAL 1^{ERE} ANNÉE DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2026-2027 ET 2028

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Gilbert pour les années 2026-2027-2028 est déposé au bureau de la greffière-trésorière, sis au 110 rue Principale, en date du 27 octobre 2025;

QUE ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

QU'une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale peut être adressée. Pour être recevable, elle doit être déposée avant le 1^{er} mai 2026; (première année d'application du rôle);

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263 de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulé "[Demande de révision du rôle d'évaluation foncière](#)". Le formulaire est disponible sur le site Internet de la MRC de Portneuf ou au bureau municipal;
- b) Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement 385 de la MRC de Portneuf, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) Être déposée à la MRC de Portneuf, sise au 185 route 138 à Cap-Santé ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à St-Gilbert, ce 28^e jour du mois d'octobre 2025.

Directrice générale et greffière-trésorière

🎅 Le Père Noël arrive à Saint-Gilbert !

Citoyennes et citoyens de Saint-Gilbert,
Nous avons le plaisir de vous annoncer que
le Père Noël débarquera encore une fois cette année
pour distribuer des cadeaux
aux enfants et petits-enfants du village !

Date : 20 décembre
 Départ du bout du village 14 h
 heure d'arrivée variable

Afin d'aider le Père Noël à remettre
le bon cadeau à chaque enfant
nous vous demandons de bien identifier
chaque présent avec :

★ le nom de l'enfant
★ son adresse
★ Votre numéro de téléphone

🎁 Les cadeaux doivent être déposés
à la mairie au plus tard le 18 décembre.

Merci de votre collaboration
au plaisir de partager cette belle tradition avec vous ! 🌟
Le comité des loisirs!
pour toute question contactez
Caroline Gignac au (418) 284-9704

ILLUMINATION DU SAPIN 2025



MARCHÉ DE NOËL

OUVERT À TOUS

CONTACTER ANICK 418-283-3154 POUR
RESERVER UNE TABLE GRATUITEMENT

SAINT- GILBERT

COUPON D'IDENTIFICATION DES CADEAUX

Prénom des enfants : _____

Nom du parent : _____

Adresse de distribution : _____ rue Principale, Saint-Gilbert

Tél. : _____

6 DÉCEMBRE 2025
SERVICE DE BAR SUR PLACE
REJOIGNEZ-NOUS DÈS 18H
110 RUE PRINCIPALE



Municipalité de Saint-Gilbert

AVIS PUBLIC

SÉANCE D'ADOPTION DU BUDGET 2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le Conseil municipal tiendra une **séance extraordinaire** qui aura lieu :

Lundi le 15 décembre 2025 à 19H00
à la salle du conseil municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert

et qui portera exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'année financière 2026 et sur le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

ORDRE DU JOUR:

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année financière 2026
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Donné à St-Gilbert, ce 20 novembre 2025.

Mylène Rabtaille
Directrice générale et greffière-trésorière



Résumé de la séance du conseil de novembre

Pour les détails relativement aux délibérations du conseil, consultez les procès-verbaux : saint-gilbert.ca

- ♦ Octroi d'une aide financière au club FADOQ Saint-Gilbert
- ♦ Engagement conditionnel - contribution de l'an 4 pour la construction du gymnase double à l'École Secondaire Saint-Marc

Nominations :

- ♦ Maire suppléant
- ♦ Substitut au maire pour représenter la Municipalité au Conseil des maires de la MRC
- ♦ Représentant de la Municipalité et de son substitut au Conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)
- ♦ Représentant de la Municipalité à la Chambre de commerce secteur ouest (CCSOP)
- ♦ Représentant de la Municipalité aux activités de la CAPSA
- ♦ Responsable des dossiers de loisirs et représentant au sein du comité des loisirs
- ♦ Nomination des membres du conseil municipal au comité consultatif d'urbanisme
- ♦ Représentants à la Corporation de développement économique de Saint-Gilbert
- ♦ Responsable des dossiers de sécurité publique et représentant sur le comité intermunicipal de protection incendie
- ♦ Responsable, dossiers relatifs aux travaux publics, infrastructures, entretien des chemins
- ♦ Nomination d'un responsable des dossiers familles et aînés et de son substitut
- ♦ Conseiller responsable du dossier de distribution de l'eau potable désigné à siéger avec le Maire sur le comité intermunicipal de l'entente relative à l'eau potable et substitut
- ♦ Représentant de la Municipalité au conseil d'administration du Pavillon André Darveau
- ♦ Autorisation de signature des effets bancaires
- ♦ Motion de remerciements et félicitations à Mme Huguette Chalifour et messieurs Luc Gignac et Raymond Groleau, conseillère et conseillers sortants
- ♦ Renouvellement de l'autorisation de passage au Club Adepte Quad
- ♦ Octrois de contrats : borne incendie et réfection du plancher de la salle municipale

RECOLO

LA RÉGIE VERTE DEVIENT RECOLO

CONSIGNES À RESPECTER

TÉL. : 418 876-2744
SANS FRAIS : 1 866 760-2714
RECOLO.CA

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

 **SAPINS DE NOËL**
IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE

Ne mettez pas votre arbre de Noël à la poubelle ou au bac brun! Seules les branches de moins de 1 cm de diamètre peuvent être placées dans le bac brun et les branches sont trop grosses pour être compostées. Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt jusqu'au 11 janvier 2026.

Tous les arbres ainsi amassés seront déchiquetés et transformés en compost.

Note : Les sapins pourront être apportés en tout temps aux écocentres suivants de la Régie (selon l'horaire d'ouverture) :

- Écocentre Neuville, 1310 chemin du Site
- Écocentre St-Raymond, 550 chemin Bourg-Louis
- Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, 150 rue Clément-Paquet
- Écocentre St-Alban, 1160 route Philomène-Hibodeau

Visitez www.RecoLo.ca pour connaître les points de dépôt.

COLLECTE DES FEUILLES
TOUS LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS!

Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

LES CONTENANTS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE DES FEUILLES SONT :

- Bac brun*
- Sacs de papier concus spécialement pour les résidus verts (de marques Sac au sol, Cascades ou autres marques)

* Il n'est pas nécessaire d'offrir la collecte spéciale des feuilles pour disposer de celles-ci dans le bac brun.

PRIVILÉGIEZ LE RÉEMPLOI
APPORTEZ VOS MATIÈRES AUX ÉCOCENTRES OU OFFREZ-LES À UN ORGANISME D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE.



* Liste non exhaustive. Pour plus d'information, visitez www.RecoLo.ca.

PROPUISÉ PAR la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

MAX 3 m³ 

LES MATERIERS ACCEPTÉES	Exemples
Type:	Vieux meubles, divans, tables, malaises, etc.
Meublement	Bouts de fer, ferrailles, réservoirs, etc.
Matiériaux ferreux	Les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ 4 pieds.
Matiériaux naturels	

LES MATERIERS INTERDITES *	Exemples
Type:	Téléviseurs, ordinateurs, écrans, imprimantes, systèmes audio/vidéo, etc.
Électrodomestiques	Bois de construction, portes, verre, vitres, miroirs, pneus, réfrigérateurs, congélateurs, bâtonnets d'asphalte.
Construction	Boîtes de pétrole, plastique et ininflammable,
Matiériaux dangereux	Boîtes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable).

Note : Les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres. Une fois sur place, vous devrez jeter les sacs à l'endroit prévu à cet effet.